

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« **Ces souvenirs qui ont, par une sorte de miracle, traversé la Révolution** »

Ce livre, qui est un recueil de textes publiés dans la *Revue historique de l'Ouest* et dans la *Revue de Bretagne*, paraît dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2660 titres à ce jour. « De nos jours, écrit l'auteur au début de son chapitre consacré au Général de la paroisse de Saint-Julien-de-Vouvantes, on répète à tout propos dans les livres, dans la presse, dans les réunions publiques, etc' est une banalité particulièrement agaçante, que les institutions de l'Ancien Régime ne valaient pas les nôtres. Pourtant, nous qui aimons les vieilles choses, le vieux



temps et ses souvenirs, les vieux papiers où ces souvenirs sont consignés, qui ont, par une sorte de miracle, traversé la Révolution et sont venus jusqu'à nous, nous sommes obligé, en présence surtout de certains actes écrits, Scripta manent, de nous laisser persuader qu'il y avait du bon autrefois ; que même, en comparant les institutions actuelles, ou simplement certains rouages de la société moderne avec le passé, beaucoup de ces choses sont à l'avantage de ce dernier. Et cette comparaison se fait pourtant sur un tout petit terrain : celui d'une commune rurale. Que serait-ce donc si on l'étendait ? »

Bientôt réédité Paroisse de SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Documents historiques

Les multiples affaires qui peuvent se rencontrer dans la vie de la plus humble bourgade

par l'abbé J. Saint-Fort-Rondelou

Chef-lieu d'un canton du département de la Loire-Atlantique, qui comprend aussi les localités de La Chapelle-Glain, Erbray, Juigné-des-Moutiers et Petit-Auverné, la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes est située très précisément au sud-est de Châteaubriant, le chef-lieu d'arrondissement. Sous l'Ancien Régime, le Général de la paroisse, un conseil composé de douze membres choisis parmi les gens les plus honorables du lieu, administrait les biens de l'église et « avait droit et devoir de

délibérer sur les affaires civiles » : il avait donc à la fois les attributions et les pouvoirs des conseils de fabrique et des conseils municipaux. On mesure mieux ainsi l'importance du rôle joué par la paroisse à cette époque ; par le recteur, naturellement, en charge des pratiques religieuses, par les marguilliers dont les registres de comptabilité sont de véritables inventaires de tout ce que possédait l'église paroissiale et par les délibérations capitulaires qui prenaient en compte tous les intérêts de la paroisse et les multiples affaires qui pouvaient se rencontrer dans la vie de la plus humble bourgade : de la reconstruction du clocher à l'entretien des chemins, en passant par les fondations, l'horloge, les conflits divers...

Passage des troupes et des galériens : « toutes sortes de désordres pour les populations »

Cette monographie de l'abbé J. Saint-Fort-Rondelou comprend cinq parties principales. La première, intitulée *Mémoires de messire Alain Desprez*, évoque d'abord la vie de Desprez avant qu'il ne devienne recteur de Saint-Julien-de-Vouvantes (diocèse de Nantes), comment il fut choisi et « ce qu'il y fit pour améliorer sa situation et celle de ses successeurs, surtout pour rétablir la dévotion publique entre le titulaire de son église et la patron de sa paroisse saint Julien de Brioude, martyr ». Récit foisonnant de personnages et d'événements qui fait revivre au quotidien l'apostolat, au début du XVIII^e siècle (1709-1728), d'un recteur actif et ambitieux pour le destin de sa cure et de ses fidèles ; évocation aussi, entre autres, de la misère de l'année 1709 et de l'inondation de l'année 1710. Dans la deuxième partie, l'auteur relate le passage des troupes et des galériens à Saint-Julien-de-Vouvantes aux XVII^e et XVIII^e siècles, « calamité et source de toutes sortes de désordres pour les populations qui le subissaient » : actes de sépulture d'un galérien de 35 ans en date du 14 septembre 1726 et d'un bûcheur du village de Beaumont, en date du 31 mai 1756... La troisième partie est consacrée au Général de la paroisse de Saint-Julien-de-Vouvantes, conseil qui administre civilement et religieusement la localité : « l'Église et l'État marchaient de concert alors sur bien des points ». Vie de la collectivité au quotidien, affaires diverses, vols faits à l'église, conflits entre le Général et le recteur... La quatrième partie concerne les chapellenies fondées à Saint-Julien avant la Révolution : de la Garenne, de la Bonnaudière, de Beaumont, de la Goussaudrye... Enfin, dans la cinquième partie, l'abbé J. Saint-Fort-Rondelou retrace l'arrestation, le jugement, la condamnation et l'exécution, le 16 février, de M. Fresnais de Beaumont, déclaré « chef de brigands ».

**UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2662 TITRES**

**31 TITRES SUR LA
LOIRE-ATLANTIQUE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

